Citoyens du Livres #8

23 mars 2016

Merci à Michel Ru., Jérôme D., Michel Re. et Tamara H., « citoyens du livre » présents à cette séance.

Daniel Pennac dans Comme un roman (Gallimard, 1992), a défini un jour Les droits imprescriptibles du lecteur

Le droit de ne pas lire.

Le droit de sauter des pages.

Le droit de ne pas finir un livre.

Le droit de relire.

Le droit de lire n'importe quoi.

Le droit au bovarysme (maladie textuellement transmissible)

Le droit de lire n'importe où.

Le droit de grappiller.

Le droit de lire à haute voix.

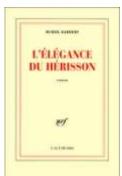
Le droit de nous taire.

Nous avons donc parlé de différents livres lus, mais aussi de livres que nous n'avons pas pu lire/finir.

En vrac, quelques titres cités : L'art de la joie de Goliarda Sapienza (Le Tripode, 2015), Sourires de loup de Zadie Smith (Gallimard, 2003), L'Élégance du hérisson de Muriel Barbery (Gallimard, 2006), Chagrin d'école de Daniel Pennac (Gallimard, 2007) et Fan Man de William Kotzwinkle (Cambourakis, 2008).













Nous avons pu ensuite visiter l'exposition de photographies "Humans – Each Side Story" - la vie quotidienne à Jérusalem en images. Une visite guidée par son auteur Corentin Laurent.

De septembre 2013 à janvier 2015, Corentin Laurent part à Jérusalem participer à un projet de coopération. Pendant 18 mois, il photographie ce qu'il voit. Il ne souhaite ni entrer dans un débat politique, ni prendre position : seulement partager ce qu'il a ressenti. Montrer des facettes de la vie quotidienne que l'on ne voit pas forcément dans les médias. Montrer que là où il y a la guerre, il y a aussi et d'abord des hommes.

Mes opinions importent peu. Je veux simplement avoir une pensée pour ces hommes, femmes et enfants qui vivent dans un climat oppressant.

Je souhaite également susciter des questionnements sur ces modèles de société. Y a-t-il du bon dans le mauvais ? Du mauvais dans le bon ? Y a-t-il des parallèles à faire avec la Belgique ?

- Corentin Laurent

Prochaine rencontre des Citoyens du Livre : le mercredi 15 juin 2016 dès 18h